

## L'idée de justice d'Amartya Sen face aux enjeux des féminismes

Muriel Gilardone, Université de Caen Normandie, IDEES UMR CNRS 6266<sup>1</sup>

Article à paraître dans la revue *Cités* en 2024, dans un numéro spécial sur Amartya Sen (version de l'autrice).

Bien qu'Amartya Sen ait d'abord été reconnu pour ses contributions à la discipline très formalisée que représente la théorie du choix social, il est vite apparu qu'il se reconnaissait plus dans la tradition éthique que dans la tradition mécaniste de l'économie<sup>2</sup>. Ses contributions techniques à l'économie normative sous la forme d'explorations des façons de concevoir et agréger les préférences ou les niveaux de bien-être pour guider les décisions collectives se sont muées, à la fin de la décennie 1970, en réflexions plus profondes sur les catégories utilisées pour penser la justice sociale en économie. Si ces réflexions ont souvent été qualifiées de philosophiques, c'est bien en économiste qu'il les aborde, gardant en tête la question très concrète de l'évaluation et des choix des politiques publiques. Et c'est parce qu'il envisage cette question en lien avec les situations sociales existantes qu'il considère comme des injustices criantes, méritant de devenir des priorités de l'action publique, que Sen assume pleinement la dimension politique de la discipline. Parmi les injustices criantes qui l'ont amené à modifier le cadre analytique standard de l'économie, il y a d'abord eu les phénomènes de famine et de sous-nutrition, ou encore les handicaps empêchant l'accès à certains fonctionnements ou styles de vie ayant une valeur sociale importante. Puis, le désavantage relatif des femmes en matière de bien-être, de pouvoir de décision et de liberté est devenu un thème récurrent dans ses travaux, jusqu'à devenir parfois un sujet *per se* de publication.

Comme le souligne Giandomenica Becchio dans son histoire de l'économie du genre et féministe, Sen est l'un des rares économistes à s'être inscrit dans le mouvement pluridisciplinaire des « études sur les femmes » [*women's studies*] des années 1970 et 80, progressivement devenu « études sur le genre » [*gender studies*]<sup>3</sup>. La notion de genre est alors mobilisée pour mettre en lumière les constructions sociales reflétant et déterminant les différences de pouvoir et d'opportunité entre les sexes et les sexualités. Malgré les résistances que ce sujet suscite dans le milieu des économistes de tous bords, Sen introduit en 1980 à Harvard un cours sur la répartition économique insistant sur ce qui se joue au sein de la sphère familiale, et donc sur les facteurs d'inégalité liés au genre et à la non-reconnaissance de contributions économiques traditionnellement réalisées par les femmes. Si aujourd'hui « [I]es économistes savent que les ressources peuvent être réparties de manière très inégale entre les personnes vivant dans un même ménage »<sup>4</sup>, c'est en partie à mettre au crédit de Sen qui en a fait une question importante de son programme de recherche plus général sur la justice sociale.

Cette préoccupation pour les injustices de genre l'amène également à pratiquer une écriture plus égalitaire dès 1989 : « La question du genre est d'une portée particulière dans notre étude et il est spécialement important pour nous d'éviter le « sexisme » implicite du langage standard (par exemple,

---

<sup>1</sup> L'autrice remercie Clémence Christin pour sa relecture, et Emmanuel Picavet pour l'invitation à participer à ce dossier thématique sur la pensée d'Amartya Sen. La réflexion présentée ici est en grande partie issue d'une contribution au séminaire « femmes et économie : une perspective historique », coordonné par Laurie Bréban à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.

<sup>2</sup> Amartya K. Sen, *On Ethics and Economics*, Oxford, Blackwell, 1987 [trad. fr. de S. Marnat, in: A. K. Sen, (1993), *Éthique et Économie*, Paris, PUF].

<sup>3</sup> Giandomenica Becchio, *A History of Feminist and Gender Economics*, Abingdon, Routledge, 2020.

<sup>4</sup> Olivier Donni & Sophie Ponthieux, « Approches économiques du ménage : du modèle unitaire aux décisions collectives ». *Travail, genre et sociétés*, n°26, 2011, p. 67-83.

utiliser « il » pour les femmes comme pour les hommes) [...] »<sup>5</sup>. Son choix consistera à « amoindrir le problème » en utilisant « il », « elle » et « il ou elle » de manière entièrement interchangeable. Son engagement envers les perspectives féministes se confirme lorsque, en 1994, il est l'un des rares hommes à participer à la création de la revue scientifique internationale *Feminist Economics*. Il est actuellement toujours membre du comité scientifique et engagé pour la reconnaissance des apports de ce champ de recherche en économie. Sen est ainsi très présent au moment de l'institutionnalisation dans la sphère académique du courant de l'économie féministe. En plus d'être partie prenante de la création de la revue emblématique du champ, il contribue à l'une des premières publications collectives fondatrices de l'économie féministe visant à explorer « les intersections entre l'économie, le genre et la science »<sup>6</sup>. Sa contribution souligne l'importance de reconnaître trois iniquités distinctes, mais interconnectées, dont souffrent les femmes : la privation matérielle, l'absence de pouvoir politique, et la négligence ou distorsion de leur rôle dans la théorie<sup>7</sup>. Il partage le constat de Michèle Pujol selon lequel la théorie économique a tendance à effacer les femmes, ou à leur faire une place tout à fait réductrice et largement fondée sur des stéréotypes – ne laissant aucune prise aux voix dissidentes<sup>8</sup>. Mais contrairement à Pujol, ce n'est pas tant la position des femmes féministes qui lui semble la plus urgente à mieux analyser que celle des femmes dont la vie correspond au stéréotype véhiculé par la théorie économique. En effet, sans chercher à généraliser ou naturaliser leur expérience, il défend l'idée qu'une perspective féministe peut aussi s'intéresser au sort du très grand nombre de femmes dont la société ne laisse pas d'autre choix que d'avoir une vie au foyer dédiée au soin des autres. Le défi, dans ce cas, ne consiste pas à travailler une approche théorique qui évalue la possibilité de vivre une vie indépendante, débarrassée de l'hétéro-normativité et de la vie de famille, mais qui puisse permettre de déceler les inégalités au sein du ménage dans la répartition de choses aussi essentielles que l'alimentation ou les soins vitaux.

De façon plus générale, Sen plaide pour une pluralité d'approches féministes. Il appelle aussi à une réflexion plus intersectionnelle, couplant les analyses en termes de genre à celles en termes de classe sociale ou de race, afin de refonder la théorie économique sur de meilleures bases<sup>9</sup>. Pour sa part, il a surtout travaillé à mettre au point une approche qui puisse éclairer les asymétries de genre dans la répartition intrafamiliale des richesses et dans les « possibilités d'être et de faire » réellement accessibles. Le présent article vise à montrer comment cet enjeu a émergé de son étude des famines (I), l'amenant à tester de nouvelles approches évaluatives aboutissant au constat alarmant de « plus de 100 millions de femmes manquantes » (II) et finalement à donner une impulsion nouvelle pour les approches économiques de la justice sociale (III).

## I. Des famines aux études sur les femmes

Si la notoriété de Sen dans la décennie 1970 est surtout liée à ses publications très théoriques dans le champ de l'économie normative axiomatisée, il s'engage parallèlement dans une étude du phénomène des famines pour le compte du Bureau International du Travail. La décennie suivante débute avec la publication d'un ouvrage fondateur d'une nouvelle approche de la pauvreté et de l'aide aux populations des pays dits « en développement »<sup>10</sup>. Son enquête sur les causes des famines questionne la conception répandue selon laquelle ces phénomènes sont liés *exclusivement* et *nécessairement* à

---

<sup>5</sup> Jean Drèze & Amartya K. Sen, *Hunger and Public Action*. Clarendon Press, Oxford, 1989, p. vii-viii.

<sup>6</sup> Edith Kuiper & Jolande Sap (Eds), *Out of the margin. Feminist perspective on economics*. London and New York, Routledge, 1995.

<sup>7</sup> Amartya K. Sen, « Varieties of deprivation. Comments on chapters by Pujol and Hutchinson », In E. Kuiper & J. Sap, *op. cit.*, p. 51-58.

<sup>8</sup> Michèle Pujol, « Into the Margin! », In E. Kuiper & J. Sap, *op. cit.*, p. 17-34.

<sup>9</sup> Amartya K. Sen, *art. cit.*, p. 56.

<sup>10</sup> Amartya K. Sen, *Poverty and Famines: An Essay on Entitlement and Deprivation*, Clarendon Press, Oxford, 1981.

des baisses de disponibilité des denrées alimentaires. Il s'appuie, d'une part, sur des données statistiques montrant que de nombreuses famines ont eu lieu sans qu'il n'y ait de telles baisses et, d'autre part, sur l'idée que lorsque le déclin de l'offre de nourriture est avéré, cela n'explique pas qui meurt de faim. Son hypothèse de travail est que les famines ne sont pas des catastrophes naturelles, mais bien des désastres sociaux que l'on ne peut saisir qu'en entrant en profondeur dans la « relation des gens à la nourriture »<sup>11</sup>. Il propose alors une grille de lecture en termes d'effondrement des « droits d'accès » permettant de mieux saisir les relations de (non) propriété dans des situations de famine. Cette approche porte l'attention sur la capacité des personnes à disposer de nourriture grâce aux moyens légaux disponibles dans la société, comprenant les possibilités de production, les opportunités marchandes, les relations de droits vis-à-vis de l'État, ou toute autre méthode permettant d'acquérir de la nourriture<sup>12</sup>. Autrement dit, les droits d'accès font référence aux ensembles de biens parmi lesquels une personne peut avoir un pouvoir de commande, en utilisant les règles d'acquisition qui gouvernent à un moment donné. Il ne s'agit cependant pas d'en rester à une perspective purement formelle des droits, ni même centrée sur les ressources économiquement accessibles.

Assez vite, Sen perçoit que son approche requiert d'aborder des aspects qui ne sont pas tant économiques ou juridiques, mais qui renvoient à la question de la légitimité d'accès aux ressources. Dans une première version de *Poverty and Famines*, Sen avait ébauché une réflexion sur la question de la perception des droits, mais insuffisamment aboutie pour être publiée. L'une de ses intuitions étaient notamment que l'importance des normes, incluant la « légitimité perçue » dans l'accès à la nourriture, était particulièrement sensible au genre<sup>13</sup>. Encore fallait-il justifier cette intuition par des preuves empiriques et poser le problème en des termes qui permettent de l'appréhender. C'est à ce travail qu'il s'attelle dans la décennie 1980, grâce à plusieurs collaborations<sup>14</sup>. Il va notamment chercher à « ouvrir la boîte noire » que représente le ménage pour les économistes en tentant de repérer des éléments de la répartition genrée de nourriture au sein des familles indiennes en particulier. La difficulté de ce sujet concerne l'obtention de données précises concernant « qui mange quoi » puisque cette question est généralement considérée comme faisant partie de « la vie privée d'une famille » : non seulement il est peu probable qu'une personne extérieure puisse venir dans les familles pour mesurer ce qui se passe à table, mais il est en outre peu probable qu'il ou elle puisse le faire sans affecter le phénomène observé<sup>15</sup>.

Il fallait donc faire preuve d'une certaine créativité scientifique pour démontrer l'existence de biais en faveur des hommes dans la répartition alimentaire au sein des familles, mais aussi de connaissance des études sur le genre pour ne pas reproduire certains stéréotypes véhiculés par les hypothèses des études existantes. En effet, lorsqu'il se fonde sur des données statistiques indiennes, Sen montre que non seulement elles ne permettent pas de conclure à l'existence d'un biais systématique en faveur des hommes, mais les besoins nutritionnels postulés aboutissent même à montrer que ce sont les hommes qui sont défavorisés dans l'accès à la nourriture<sup>16</sup>. Or, ces hypothèses sur les besoins nutritionnels,

---

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 154.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 45.

<sup>13</sup> Muriel Gilardone, « The influence of Sen's applied economics on his non-welfarist approach to justice: agency at the core of public action to remove injustice », In Roger E. Backhouse, Antoinette Baujard & Tamotsu Nishizawa (Eds), *Welfare Theory, Public Action, and Ethical Values: Revisiting the history of Welfare Economics*, Cambridge University Press, p. 298-319.

<sup>14</sup> Jocelyn Kynch & Amartya K. Sen, « Indian Women: Well-being and Survival », *Cambridge Journal of Economics*, vol. 7, n°3/4, 1983, p. 363-380 ; Amartya K. Sen & Sunil Sengupta, « Malnutrition of Rural Indian Children and the Sex Bias », *Economic and Political Weekly*, n°18, 1983, p. 855-864 ; J. Drèze & A. K. Sen, *op. cit.*

<sup>15</sup> Amartya K. Sen, « Family and Food: Sex Bias in Poverty », in A. K. Sen, *Resources, Values and Development*, Oxford, Blackwell et Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1984, p. 346-368.

<sup>16</sup> *Ibid.*

fondées sur les recommandations de l'OMS et de la FAO en 1973, posent différents types de problèmes selon Sen : 1) les activités féminines ne sont pas aussi sédentaires que les calculs de calories tendent à le supposer ; 2) les besoins nutritionnels supplémentaires des femmes enceintes et de celles qui allaitent sont ignorés ; 3) il existe un risque de raisonnement circulaire des calculs reliant les besoins caloriques aux caractéristiques physiques. Il montre ainsi que le désavantage féminin dans l'accès à la nourriture au sein de la famille est masqué, voire légitimé par les études existantes. Son propos s'appuie également sur des études socio-économiques montrant que la morbidité féminine atteint un niveau bien plus grand que celle des hommes dans la région sur la même période, ce qui pour lui peut être interprété comme une preuve indirecte de la disparité dans la satisfaction des besoins alimentaires. Afin de donner plus de poids à son analyse, il va compléter son travail par deux types de démarches : l'une en prise directe avec deux terrains indiens ; l'autre de portée plus générale, à partir de données nationales indiennes, puis mondiales.

Avec Sunil Sengupta, Sen entreprend une collecte de données entre janvier et mars 1983, concernant les caractéristiques physiques de garçons et filles dans deux villages du Bengale séparés de dix kilomètres mais au contexte socioéconomique différent. Il ressort de cette étude que dans le village où il y a le moins de familles paysannes sans terre, et donc le moins de pauvreté, le niveau général de nutrition est plus élevé mais le différentiel sexué est plus grand. D'autre part, les filles ont à peu près le même niveau de nutrition dans les deux villages étudiés. Ils en concluent que les réformes agraires permettent certes une amélioration de la prospérité, mais que les fruits de cette prospérité ne sont pas répartis également entre filles et garçons. Ils remarquent également que les distributions alimentaires directes aux personnes, par de la restauration collective, réduisent les asymétries de genre, confirmant le rôle des normes familiales dans l'origine du différentiel.

Avec Jocelyn Kynch, Sen s'intéresse parallèlement aux données issues du recensement indien entre 1901 et 1981 et montre un déclin constant du ratio femmes-hommes : de 0,972 en 1901, ce ratio passe à 0,935 en 1981. L'analyse plus fine des statistiques indique que ce déclin ne s'explique pas par un différentiel de ratio à la naissance, mais par un différentiel de mortalité – faisant de l'Inde l'un des rares pays au monde où l'espérance de vie des femmes est plus faible que celle des hommes, contredisant l'idée répandue selon laquelle le désavantage des femmes se réduit avec le progrès économique. Concernant les racines du problème, à ce stade, Sen propose surtout des hypothèses à tester. En particulier, il existe une hypothèse bien connue dans la littérature liée à l'importance de la progéniture mâle pour la survie de la famille dans les sociétés patriarcales sans système de sécurité sociale, puisque les hommes deviennent très vite des soutiens de familles alors que les filles vont être utiles à la famille de leur mari. Cependant, Sen met en garde contre les raisonnements de type utilitariste qui expliqueraient les différences d'accès à la nourriture par une logique de maximisation d'utilité familiale. Il suggère plutôt que d'autres hypothèses de rationalité, liées aux normes sociales, doivent être testées. A cet égard, il souligne qu'au-delà des normes consistant à plus nourrir les garçons que les filles, d'autres éléments plus indirects peuvent créer, dès les premiers mois de vie, un écart de nutrition significatif entre les enfants de sexe différent, comme le fait qu'une mère allaitant un garçon reçoive plus de soutien, de soin et de nourriture qu'une mère allaitant une fille.

Plus généralement, les normes peuvent, selon Sen, véhiculer des « biais de perception » dans les besoins et mérites respectifs des membres d'une famille dans l'accès aux ressources familiales, reflétant un certain sens des priorités menant à amplifier les besoins masculins en général, et ceux du « chef de famille » en particulier<sup>17</sup>. Les « biais de perception » ou « illusions » renvoient selon Sen à une situation où le désavantage systématique d'un groupe social est non perçu alors qu'une analyse

---

<sup>17</sup> J. Kynch & A. K. Sen, art. cit., p. 364.

documentée le prouve sans appel. Par exemple, à l'appui d'une étude sur la santé de la population menée un an après la famine du Bengale de 1943, il dévoile une différence considérable dans la perception, par les veufs et les veuves, de leur état de santé : 48,5% des premiers se déclaraient en mauvaise santé et 45,6% dans une santé « indifférente », alors que les proportions étaient respectivement de 2,5% et de 0% pour les secondes. Sen interprète alors ces données comme une raison de considérer les *biais dans la perception* de leur état de santé comme un *fait* déterminant du niveau de bien-être des femmes indiennes, ainsi que de la perpétuation de leur désavantage relatif en la matière.

## II. Le diagnostic des « femmes manquantes »

La question de la légitimité perçue dans l'accès aux ressources sera davantage explorée dans son ouvrage co-écrit avec Jean Drèze, où une attention spéciale est portée au rôle des conditions sociales, et notamment du genre, dans la dénutrition. C'est en particulier dans un chapitre intitulé « Society, Class and Gender » que Drèze et Sen vont chercher à prouver l'existence de biais de perception systématiquement défavorables aux femmes dans la répartition intrafamiliale de nourriture. Leur préoccupation n'est pas tant celle des quantités d'aliments ingérés, que le bien-être nutritionnel ou la capacité d'accomplir ce bien-être. Ils estiment alors raisonnable de considérer le ratio femmes-hommes d'une population comme un « bon proxy » pour une approche genrée de la capacité d'accomplir un bien-être nutritionnel minimal. A l'appui de cette base statistique, ils aboutissent à faire état d'une estimation des « femmes manquantes » dans les régions du monde où le ratio Femmes-Hommes est inférieur à celui de l'Afrique Sub-Saharienne. En prenant comme base de comparaison le ratio de l'Afrique Sub-Saharienne, inférieur à celui de l'Europe ou de l'Amérique du Nord, Drèze et Sen cherchent à éviter la critique d'une approche comparative fondée sur les réalisations de pays dits « développés ».

C'est ainsi qu'en cherchant à rendre compte des privations vécues par les femmes au sein des familles, Drèze et Sen ont abouti au diagnostic inattendu de « plus de 100 millions de femmes manquantes ». En élargissant la première étude démographique centrée sur l'Inde<sup>18</sup> à l'ensemble des régions du monde, Drèze et Sen offrent une étude comparative de la capacité des femmes à survivre selon leur contexte géographique et le résultat est particulièrement alarmant. En créant cet indicateur des « femmes manquantes », Sen non seulement rend visible un phénomène qui par définition ne l'est pas, mais il attire l'attention du public sur un problème à l'ampleur insoupçonnée. Bien plus qu'un différentiel d'espérance de vie à la naissance ou qu'un écart de proportion, Sen fait surgir dans l'imaginaire collectif toute une population disparue. Après un tel diagnostic, il devenait difficile d'ignorer le problème et de continuer à être « scientifiquement complice » de cette situation où un nombre extrêmement important de femmes qui auraient dû être au monde ne le sont plus.

Sen cherchera à alerter de façon large sur le problème reflété par ces statistiques, à la fois dans la communauté scientifique avec un article mettant l'accent sur la survie des femmes comme un problème de recherche essentiel des études du développement<sup>19</sup>, mais aussi dans un article à l'audience plus large<sup>20</sup>. C'est aussi fort de ce constat qu'il pourra, après avoir participé à la mise en place de l'indicateur du développement humain (IDH) en 1990, plaider pour une déclinaison genrée de

---

<sup>18</sup> *Ibid.*

<sup>19</sup> Amartya K. Sen, « Women's survival as a development problem », *Bulletin of the American Academy of Arts and Sciences*, vol. 43, n°2, 1989, p. 14-29.

<sup>20</sup> Amartya K. Sen, « More than 100 Million Women are Missing », *New York Review of Books*, vol. 37, n°20, 1990, p. 61-66.

l'IDH qui verra le jour en 1995<sup>21</sup>. Ce sixième rapport sur le développement humain sera en effet centré sur la question du genre dans le développement, mettant en exergue l'estimation des femmes manquantes dans l'argumentaire sur la persistance des inégalités sociologiques entre les hommes et les femmes. Il s'appuie aussi sur une contribution technique de Sen et Sunil Anand pour construire de nouveaux indicateurs « sensibles à l'équité entre les genres » dans les accomplissements et les libertés humaines<sup>22</sup>.

Deux indicateurs sont proposés comme nouvelles boussoles du développement : 1) *l'indicateur sexo-spécifique du développement humain*, corrigeant l'IDH en fonction des inégalités entre femmes et hommes dans ses trois dimensions que sont l'espérance de vie, le niveau d'instruction et le niveau de revenu ; 2) *l'indicateur de participation des femmes* qui mesure des inégalités de genre dans les opportunités de vie économique et politique dans trois domaines : politique, économique, familial. Bien que très imparfaits comme tous les indicateurs, et en particulier parce qu'ils agrègent différentes dimensions non substituables entre elles<sup>23</sup>, ces indicateurs ont le mérite de mettre en lumière des inégalités criantes dans certaines régions du monde, et de montrer qu'aucun pays ne peut se prévaloir d'une égalité de genre. Le rapport insiste particulièrement sur la sous-évaluation du travail des femmes, qui reste bien souvent ni rémunéré ni reconnu, et sur le fait que les politiques de développement, loin d'atténuer les inégalités de genre, tendent à les renforcer. Le rôle prépondérant des femmes dans le secteur agricole mondial, en particulier dans l'agriculture vivrière, est mis en avant en parallèle avec une tendance générale à ne pas reconnaître leurs droits sur les terres, et à ne pas leur accorder de crédits. Si le rapport mentionne l'importance des luttes politiques – féministes et anticoloniales – des femmes pour le progrès social vers plus d'égalité, il cite également quelques luttes féminines contre des projets de développement nuisant à la terre et à l'économie de subsistance – le mouvement Chipko en Inde ou Green Belt au Kenya –, attirant l'attention sur les liens entre pauvreté et dégradation de l'environnement<sup>24</sup>. Ces différents constats n'amèneront cependant pas Sen à voir un lien de causalité entre le modèle de développement industriel et capitaliste et la perte d'autonomie, de qualité de vie et de droits d'accès aux ressources des femmes – comme le fait l'écoféministe indienne Vandana Shiva<sup>25</sup>.

La perspective de l'économiste indien reste plutôt appréciative des nouvelles opportunités matérielles permises par le paradigme du développement, tout en apportant quelques nuances. Par exemple, en examinant l'évolution des données démographiques indiennes, il montre que les progrès économiques et sociaux continuent de profiter beaucoup moins aux femmes qu'aux hommes, malgré une amélioration de leur espérance de vie à la naissance. Dans un article paru en 2001<sup>26</sup>, Sen alerte sur un nouveau phénomène : la baisse de la natalité féminine par rapport à la natalité masculine en Inde. Le phénomène est pour lui un effet du développement des techniques de détermination du sexe du fœtus *couplé* au fait qu'en Inde les femmes préfèrent généralement donner le jour à des garçons. Cela

---

<sup>21</sup> United Nations Development Programme, *Human Development Report*, New York, Oxford, Oxford University Press, 1995 [trad fr: *Rapport sur le développement mondial en 1995*, Economica].

<sup>22</sup> Sunil Anand & Amartya K. Sen, « Gender Inequality in Human Development: Theory and Measurement », *In: Background Papers: Human Development Report 1995*, New York, United Nations Development Programme, 1996, p. 1-20.

<sup>23</sup> Isabelle Droy, « Quel est l'apport de l'Approche par les Capabilités pour l'analyse des inégalités de genre ? », *In* Reboud V. (Ed.), *Amartya Sen, un économiste du Développement ?* Agence Française de Développement, 2008, p. 125-148.

<sup>24</sup> UNDP, *op. cit.*, p. 100-101.

<sup>25</sup> Vandana Shiva, *Staying Alive: Women, Ecology and Development*, Zed Books, 1988.

<sup>26</sup> Amartya K. Sen, « The Many faces of gender inequality », *The Frontline*, India, November 9 2001 [Trad fr. partielle : « L'Inégalité des sexes dans le sous-continent indien. Quand la misogynie devient un problème de santé publique », *Courrier International*, 2003, 1<sup>er</sup> octobre].

montre que, dans certains cas, l'augmentation du pouvoir de décision des femmes peut aboutir à une nouvelle forme de sexisme, du moins à court terme. Ici, ce pouvoir leur permet précisément d'accentuer la dénatalité féminine. Sen en conclut que les politiques publiques en faveur de l'éducation et de la participation économique des femmes ne suffisent pas à résoudre le problème de la dénatalité féminine. Les préjugés antiféminins, exprimés par des comportements tels que l'avortement sélectif choisi par les mères elles-mêmes, montrent selon lui que l'enracinement de valeurs machistes est profond et partagé. Toute action publique doit alors s'atteler non seulement à permettre aux femmes de disposer de leur liberté d'action, mais aussi de stimuler leur esprit critique des « croyances héritées du passé et des priorités fixées par la tradition ». Sa contribution scientifique vise clairement à alimenter le raisonnement public par une vision conséquentielle et agrégée du phénomène, plutôt qu'une vision centrée exclusivement sur la liberté de choix individuelle. La question du raisonnement public à partir de différents points de vue documentés sur les injustices vécues est en effet l'un des éléments clés de son idée de la justice.

### III. Vers une approche de la justice moins biaisée du point de vue du genre

Etant donné l'objectif plus général de Sen d'améliorer la conception de la justice et de l'action publique en économie, il semble pertinent de se demander dans quelle mesure l'étude empirique d'injustices vécues par les femmes a joué un rôle essentiel. Plusieurs travaux ont montré que le développement de son approche par les capacités a été particulièrement stimulé par sa volonté d'introduire dans l'analyse économique les enjeux soulevés par les perspectives féministes : élargissement de la représentation du bien-être à des dimensions non monétaires et des ressources à des ressources non-marchandes, réflexion sur la formation des préférences et la question des préférences adaptatives, souci des personnes qui se traduit par un individualisme éthique, et non ontologique ou méthodologique, soulignant l'importance des structures sociales conditionnant la vie des personnes<sup>27</sup>. Toutefois le concept de capacité n'est pas la seule innovation conceptuelle issue de ses travaux sur les injustices de genre. Le concept de capacité n'est pas non plus suffisant pour parer aux biais théoriques empêchant de saisir les asymétries structurelles de pouvoir, avec des conséquences importantes sur la répartition du bien-être et des libertés entre les genres. En cherchant à remédier à ces impensés, Sen a notamment proposé deux concepts permettant de repenser les catégories-clés de bien-être et de rationalité à l'aune des structures sociales de domination : les concepts de « technologie sociale » et de « conflit coopératif ».

A l'occasion d'une conférence commandée par l'Institut des Nations Unies dédié à l'Avancée des Femmes, Sen relie explicitement ce qu'il appelle la « technologie sociale » – l'organisation productive d'une société vue comme une combinaison des divers processus techniques et sociaux – à l'idéologie et aux normes de comportement de cette société, incluant la répartition sexuée du travail<sup>28</sup>. Or, de nombreuses études sur le sujet montrent que les différentes technologies sociales actuelles aboutissent toutes à une position systématiquement inférieure des femmes au sein du ménage comme à l'extérieur. Afin d'appréhender les biais qui produisent ce résultat, il propose d'envisager le problème sous trois angles interdépendants : 1) la division sexuée du travail et des ressources au sein des familles

---

<sup>27</sup> Isabelle Droy, « Quel est l'apport de l'Approche par les Capacités pour l'analyse des inégalités de genre ? », In Reboud V. (Ed.), *Amartya Sen, un économiste du Développement ?* Agence Française de Développement, 2006, p. 125-148 ; Ingrid Robeyns, « Le concept de capacité d'Amartya Sen est-il utile pour l'économie féministe ? », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 26, n°2, 2007, p. 45-59. ; Muriel Gilardone, « Inégalités de genre et approche par les capacités : quelle mise en dialogue chez Sen ? », *Tiers Monde*, n°198, 2009, p. 357-71.

<sup>28</sup> Amartya K. Sen, *Women, Technology and Sexual Division*, *Trade and Development*, United Nations, New York 1985. Le concept de genre n'est pas encore utilisé par Sen ; il le sera à partir de 1989.

est le résultat de « conflits coopératifs », vus sous l'angle d'un « problème de négociation » au sens de Nash<sup>29</sup>; 2) la nature et les résultats des conflits coopératifs sont eux-mêmes dépendants du contexte plus large de l'organisation dite « productive » et des arrangements sociaux qui permettent cette organisation ; 3) l'analyse des inégalités entre classes sociales doit être étendue à ce qui se joue au sein de la sphère familiale, en intégrant la notion de légitimité perçue à bénéficier des ressources du ménage. Ce faisant, Sen adapte le problème de négociation, une approche connue en microéconomie pour comprendre les interactions entre individus rationnels, en lui donnant une couleur féministe d'inspiration marxiste – autant dire un mélange tout à fait atypique, mais qui lui permet de mettre en évidence, avec des outils propres aux économistes, des structures genrées de domination au niveau micro, au niveau macro, ainsi que leurs interrelations.

A l'envers de l'idée de famille vue comme un ensemble harmonieux encore bien présente dans l'imaginaire des économistes, Sen cherche à décrire la sphère familiale comme le lieu d'un « conflit coopératif » entre les sexes reflétant deux dynamiques contraires. D'une part, chaque partie a non seulement beaucoup à gagner à la coopération, mais aussi à faire en sorte que ses activités soient perçues comme explicitement coopératives. D'autre part, des conflits d'intérêt importants existent dans la répartition du travail et des avantages au sein de l'organisation familiale, bien que rarement explicites. Poser le problème en termes de négociation lui semble intéressant, à la condition de ne pas le traduire sous la forme d'un pur calcul d'utilité et de ne pas supposer des perceptions claires de leurs intérêts par les parties prenantes<sup>30</sup>. Sen en viendra à identifier quatre facteurs principaux déterminant « l'arrangement familial », soit le résultat du conflit coopératif : 1) la position de chaque partie en cas de rupture ; 2) la perception de leurs contributions respectives à la prospérité de la famille ; 3) les menaces que chaque partie peut employer – incluant des menaces physiques ; et 4) la compréhension des conflits d'intérêt au sein de la famille<sup>31</sup>.

Cette grille de lecture tend à révéler des biais de genre dans les termes de la négociation étant donné la valorisation souvent plus forte des activités rémunérées et extérieures au contexte familial – et la conception des activités dites « reproductives », mises en évidence par la sociologie du genre, comme « improductives »<sup>32</sup>. Cette première tendance est en outre couplée à une seconde consistant à valoriser les femmes qui sacrifient leur propre intérêt au bénéfice des autres membres de la famille. Ainsi, les résultats de la « négociation » sont largement conditionnés par les perceptions sociales du rôle respectif des hommes et des femmes au sein de la famille, conceptions souvent inconscientes et « naturalisées », aboutissant à perpétuer des asymétries structurelles plutôt qu'à refléter des accords entre personnes libres et défendant rationnellement leurs intérêts. Pour révéler ces asymétries, il faut cependant rendre compte du résultat de la négociation souvent tacite, non pas en termes de bien-être ressenti, de satisfaction des préférences ou de ressources accessibles, mais en termes de capacités de mettre en œuvre différents types de fonctionnements<sup>33</sup>.

Finalement, pour une approche de la justice sociale moins biaisée du point de vue du genre, Sen souligne que c'est au niveau de la formation des préférences, et donc aux racines la rationalité des choix, que se jouent en grande partie les inégalités de capacités entre hommes et femmes. Le défi consiste dès lors à mieux caractériser la rationalité pour faire apparaître les biais de perceptions. A cet

---

<sup>29</sup> John Nash, « The Bargaining Problem », *Econometrica*, n°18, 1950, p. 155-62.

<sup>30</sup> Amartya K. Sen, art.cit.

<sup>31</sup> Amartya K. Sen, « Cooperation, Inequality, and the Family », *Population and Development Review*, n°15, 1989, p. 61-76.

<sup>32</sup> *Ibid.* p. 70.

<sup>33</sup> Amartya K. Sen, « Gender Inequality and Theory of Justice », in: N. Nussbaum, J. Glover (eds.), *Women, Culture and Development: A Study of Human Capabilities*, Oxford, Clarendon Press, 1995, p. 259-273.



égard, Sen souligne que l'on pourrait s'inspirer des approches de Kant pour intégrer les considérations morales conditionnant les comportements, en plus des considérations prudentielles, ou de Smith pour soutenir que des règles de conduite guident les comportements quotidiens bien plus que la recherche directe de l'intérêt personnel. Mais c'est surtout l'approche marxienne de la perception « socialement déterminée de son intérêt propre, de son bien-être et de ses objectifs qui retient son attention<sup>34</sup>. L'inégalité entre la classe des hommes et la classe des femmes peut en effet être pensée à la manière dont Marx a analysé l'inégalité entre prolétaires et capitaliste, c'est-à-dire comme un rapport de domination originellement matérialiste et non conscient, s'inscrivant dans la « technologie sociale » elle-même. Sen défend l'idée qu'analyser les structures sociales en des termes larges de technologie et de production peut permettre, d'une part d'identifier les aspects *productifs* de phénomènes généralement considérés comme *culturels* et, d'autre part de rendre visibles les contributions productives d'activités qui ne sont pas directement incluses dans la sphère dite « productive ». Parallèlement, l'élargissement du spectre d'analyse de la production, à l'appui des études croissantes sur la contribution des femmes à l'économie, peut modifier la perception de qui « produit » quoi et de qui « gagne » quoi.

Sen propose ainsi un usage original du « problème de marchandage » bien connu des économistes, en l'inscrivant dans une lecture des rapports sociaux d'inspiration marxiste étendue à des enjeux féministes. Quelques économistes avaient déjà envisagé d'analyser les comportements au sein du ménage en termes de négociations et de conflits coopératifs, comme alternative à la vision unitaire de la famille. Mais leurs propositions avaient omis la question des biais de perception et celle de la légitimité à mettre en œuvre ou non certains fonctionnements. Or, c'est précisément à ce sujet que la connaissance des théories et analyses féministes permet à Sen d'introduire une adaptation utile de la notion de « fausse conscience » de classe et de non perception de son exploitation aux rapports sociaux entre les sexes. Il distingue en particulier deux types de biais, souvent cumulés pour les femmes et donnant lieu à des solutions qui leur sont défavorables : 1) une perception de son intérêt qui attribue moins de valeur à son bien-être qu'à celui des autres membres de la famille ; 2) une perception faible de sa contribution au bien-être familial<sup>35</sup>. Si cette situation est particulièrement avérée en Inde – Sen montre que la notion même de bien-être personnel ne fait pas sens pour les femmes de l'Inde rurale –, cette approche peut avoir une portée générale au vu du patriarcat encore bien prégnant partout dans le monde.

Enquêter sur les biais de perception et révéler leur influence dans la formation des préférences individuelles peut ainsi permettre de rendre l'analyse de la répartition sociale des avantages plus impartiale du point de vue du genre. En cherchant à rendre compte à la fois des perceptions socialement construites et des résultats asymétriques objectifs qu'elles engendrent, l'évaluation pose les bases nécessaires pour penser l'émergence de solutions moins défavorables aux femmes. Toutefois, Sen avance prudemment en ne cherchant pas à créer d'emblée une situation parfaitement juste depuis son point de vue d'expert ou de théoricien de la justice, mais à engager une réflexion collective par la conscientisation et la politisation du problème. Il n'est donc pas surprenant que son idée de la justice n'aboutisse pas à poser les bases d'un contrat social où des principes de justice bien définis peuvent permettre d'atteindre une organisation sociale juste. Il propose une approche de la justice dite « non transcendentale », mais « comparative » au sens où il s'agit d'avancer vers des situations moins injustes au regard de ce qu'une population comprend des injustices et de ce qu'elle peut faire pour y remédier à plus ou moins long terme. L'action publique envisagée ne peut pas être

---

<sup>34</sup> Amartya K. Sen, « Cooperation, Inequality, and the Family », *Population and Development Review*, n°15, 1989, p. 65.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 68.

décrétée par les experts, ni ne concerner que ce qui se joue au niveau des institutions formelles ou de l'Etat. L'action publique au sens de Sen concerne tout ce qu'une population est prête à faire comme sacrifices, ce qu'elle est déterminée à exiger et ce qu'elle refuse de tolérer<sup>36</sup>.

On comprend alors l'importance d'un raisonnement public large, soutenu et ouvert que Sen conçoit avant tout comme condition d'une transformation profonde des perceptions biaisées au sujet du bien-être, des contributions sociales et des comportements légitimes – et finalement du renforcement de l'agentivité des personnes en lien avec leurs valeurs de justice<sup>37</sup>. Cette approche de la justice sociale implique, vis-à-vis du problème spécifique de la répartition des avantages au sein de la famille, plusieurs types d'action publique : à moyen et long terme, il s'agit de corriger les biais de perception menant à des choix et modes d'organisation défavorables aux femmes par l'éducation et l'action politique, à court terme Sen montre que la plus grande participation des femmes aux activités économiques rémunérées permet déjà de réduire certaines asymétries, sans pour autant régler l'entièreté du problème<sup>38</sup>. Sans nier l'importance des comportements tournés vers les autres – motivés par une éthique relationnelle plutôt qu'une éthique de l'intérêt personnel –, il alerte sur le fait qu'il n'est pas juste que ce type de comportement soit si dévalorisé en termes de contributions au bien-être social. Parallèlement, il n'est pas juste que seule la classe des femmes soit socialement vouée à s'inquiéter du bien-être des autres, mais c'est un fait qu'il ne faut pas négliger. Sen souligne en effet que, face à la multiplicité des solutions alternatives qui pourraient émerger, une question essentielle pour avancer vers plus de justice est celle de l'impact des normes, règles et perceptions encore en vigueur dans les propositions d'action. Il serait donc contre-productif, tant au niveau micro que macroéconomique, de penser des solutions à partir d'hypothèses de rationalité fondées sur une logique de l'intérêt personnel non partagée. En outre, bloquer les logiques sacrificielles sans tomber dans l'extrême inverse des logiques d'intérêt personnel pur reste un équilibre à trouver. L'imperfection des solutions qui se présentent ne doit cependant pas empêcher l'action et l'avancée vers des équilibres moins injustes, toujours à réévaluer.

## Conclusion

En s'inscrivant dans le mouvement de l'économie féministe sans s'y enfermer, Sen a sciemment endossé un rôle de passeur des voix ignorées dans la communauté plus large des économistes. Ses travaux empiriques « engagés », visant à mettre en lumière des injustices de genre non perçues, lui ont permis de faire évoluer les cadres théoriques de l'économie. Ses innovations conceptuelles pour étudier et interpréter le monde – « capacités », « femmes manquantes », « légitimité perçue », « technologie sociale », « conflits coopératifs » – ont modifié la compréhension générale du problème de la justice sociale et la conscience des privations humaines. Son parcours de recherche révèle à quel point l'économie peut évoluer grâce aux perspectives féministes, mais aussi comment ces perspectives peuvent en retour s'enrichir grâce à une analyse économique qui tient compte des enjeux soulevés par ces perspectives. Ce parcours, tel que nous avons cherché à le retracer ici, est en quelque sorte une bonne illustration de la thèse défendue en France par Hélène Périvier selon laquelle « l'économie a besoin du féminisme et vice-versa »<sup>39</sup>.

Il est en effet important de souligner que la préoccupation majeure de Sen pour les injustices vécues par les femmes ne l'a pas mené à développer une approche de la justice centrée sur l'émancipation

---

<sup>36</sup> Jean Drèze et Amartya K. Sen, *op. cit.*

<sup>37</sup> Antoinette Baujard et Muriel Gilardone, « Reconciling Agency and Impartiality: Positional Views as the Cornerstone of Sen's Idea of Justice, *Working Paper du Condorcet Center*, WP 2020-03-cr, 2020.

<sup>38</sup> Jean Drèze et Amartya K. Sen, *op. cit.*

<sup>39</sup> Hélène Périvier, *L'Économie Féministe : Pourquoi la science économique a besoin du féminisme et vice versa*, Paris, Les presses de Sciences Po, 2020.

des femmes ou sur les problématiques de genre exclusivement. En revanche, sa façon de repenser les catégories de la pensée économique à l'aune de ces questions vise clairement à ne plus « invisibiliser » les asymétries de genre dans la répartition du pouvoir et du bien-être. Notre lecture qui replace l'idée de justice de Sen dans une perspective féministe de la justice sociale peut expliquer les difficultés de réception de sa proposition qui ne correspond pas aux standards habituels d'une théorie économique de la justice à visée redistributive. En mettant l'accent sur l'influence des normes et de la technologie sociale en vigueur dans la formation des préférences, Sen amène à sortir de raisonnements conséquentialistes et individualistes purs. Son approche comparative de la justice cherche certes à mettre en lumière les conséquences injustes de l'organisation sociale, tacitement induites par les normes et affectant des personnes partageant une même caractéristique sociale. Mais il s'agit de penser le problème en s'intéressant aux processus et à l'éthique relationnelle qui guident les comportements, tout en cherchant des pistes d'action qui pourraient faire évoluer les structures sociales fondées sur le sacrifice de certaines catégories de la population au profit d'une autre. De cette façon, Sen ouvre une voie qui peut permettre d'accommoder les leçons tirées de l'éthique du *care* et celles des féminismes plus matérialistes.